Image not found or type unknown

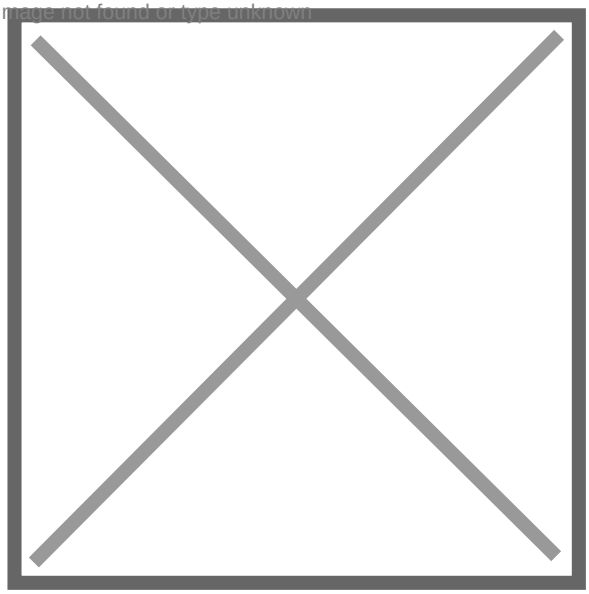

# Achat terrain avec fondations enfouies

Par **dakar_88**, le **17/09/2009** à **19:50**

Bonjour,
Dans l'intention d'acheter un terrain j'ai visité un terrain qui correspond à mon projet de construction.
Il y avait déjà eu sur ce terrain des travaux de fondations déjà réalisés mais qui ont été arrêtés par les anciens propriétaires suite à des problèmes familiaux. En interrogeant le voisinage ces fondations sont restées et ont été recouvertes ce que ne m'a pas rapporté l'agent (le sait-il? il faut que je lui demande!)
Par contre j'aurai souhaité savoir si :
Est ce vraiment légal de vendre un terrain dans cette configuration ?
N'y va -t-il pas avoir problème au constructeur pour faire les fondations de ma maison, faut-il remettre le terrain à nu c'est à dire retirer les fondations actuelles ?
Merçi pour vos remarques

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés